

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

La Commission se réunit tous les mardis de 15h à 17h
Tél. Direct : 04.94.08.60.47

Réunion restreinte du Mardi 18 août 2020

P.V. n° 1

Le Président de séance : M. André ABLARD

Le secrétaire de séance : M. André VITIELLO

Présent : M. Jean-Paul RUIZ

ORDRE DU JOUR

- Lecture informatique des P.V. Ligue et District
- Traitement du courrier
- Étude et classification des terrains

CORRESPONDANCES

- **LIGUE MEDITERRANEE des 1^{ers} et 22 juillet 2020** : Eclairage du stade Claude Cauvin de Lorgues et du stade André Canourgues de Signes : noté.
- **MAIRIE de COGOLIN du 17 août 2020** : Projet de construction de nouveaux terrains : noté.

COURRIERS ENVOYES

- **CLUB de RIANS le 15 juillet 202** : Qualification du stade de la Garde.
- **LIGUE MEDITERRANEE le 18 août 2020** : Qualification du stade Francis Itrac de La Cadière d'Azur.
- **MAIRIE de LA CADIERE D'AZUR le 18 août 2020** : Rapport de visite du stade Francis Itrac.

CLASSIFICATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE DES STADES - Saison 2018 / 2019

En application du nouveau texte adopté à l'Assemblée Générale de la F.F.F du 31.05.14 concernant les installations sportives et notamment l'éclairage.

« Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.

Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisées pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.

Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.

Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.

Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.

La liste des terrains dont l'éclairage est classée peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

Prochaine réunion
Mardi 25 août 2020

Le Président de séance : André ABLARD
Le Secrétaire de séance : André VITIELLO